



## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du mardi 16 juillet 2024

L'an 2024, le 16 juillet à 20h, les membres du Conseil Municipal se sont réunis au Centre culturel d'Attignat, sous la présidence de Monsieur le Maire Walter MARTIN, suite à la convocation du 12 juillet 2024.

**Présents :** M. Walter MARTIN, Mme Annie SOCHAY (pouvoir de M. PERRIN), M. Hervé BUATIER, Mme Fabienne RAVET (pouvoir de Mme DEBARD), M. Olivier ABRIAL, Mme Annick PERRET, M. Eric PERRET, Mme Colette MASNADA, M. Ludovic VEYRET, Mme Gaëlle CURNILLON, M. Vincent MAURICE, M. Stéphane PERRAUD, Mme Aurélie BOZONNET (pouvoir de Mme CUZENARD), Mme Sandrine PENE, M. Christian FONTAINE

**Excusés :** M. François BESSON, Mme Sylvie DEBARD (pouvoir à Mme RAVET), M. Emmanuel PERRIN (pouvoir à Mme SOCHAY), M. Jean-Louis BALLUTO, M. Xavier MAISONNEUVE, Mme Patricia CUZENARD (pouvoir à Mme BOZONNET), Mme Morgane SARTORETTI, Mme Marina ALBANO

**Secrétaire de séance :** Mme Sandrine PENE

Le compte-rendu de mai est approuvé à l'unanimité.

### **Environnement – Projet d'épandage des boues de la station d'épuration de Bourg-en-Bresse**

La Préfecture sollicite l'avis du Conseil au sujet du plan d'épandage des boues de la station d'épuration de Bourg-en-Bresse. Porté par Grand Bourg agglomération et suivi par la Chambre départementale d'agriculture il concerne des parcelles agricoles de 41 communes dont Attignat. Le Conseil émet à l'unanimité un avis favorable au vu dossier qui paraîtra à l'enquête publique.

### **Finances – Validation de plans de financement**

Le Conseil valide les plans de financement déposés à l'appui des dernières demandes de subvention :

-Création d'un cheminement doux allant du chemin des Écoliers au Stade, d'un coût prévisionnel maximum de 150 k€ hors taxes, financé par la DETR 45 k€, le Département 45 k€, et fonds propres 60 k€. Le Grand Bourg avait payé les études préalables.

-Création d'un terrain de sport en gazon synthétique, y compris éclairage LED et abords, d'un coût prévisionnel de 955 565,76 € hors taxes, financé par la DETR 200 k€, la Région 137 k€, le Département 191 k€, la Fédération française de football 8 k€, les fonds propres 419 k€. L'appel à concurrence des entreprises sera publié dans les prochains jours.

### **Bibliothèque municipale – Modalités de fonctionnement**

Mme SOCHAY rappelle que la bibliothèque relève désormais de la régie municipale depuis l'arrivée de Mme MONTERRAT au poste de responsable. Un nouveau règlement intérieur doit entrer en vigueur à la rentrée. Les horaires d'ouverture au public évolueront : le mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 ; le vendredi de 15h à 17h30 ; le samedi de 9h30 à 12h. La gratuité des inscriptions, soutenue par la Municipalité depuis 2014,

perdurera. La Commune ambitionne d'atteindre le niveau 2 ouvrant droit à des subventions départementales et permettant d'étoffer l'offre culturelle. Le Conseil approuve les nouveaux horaires, le règlement intérieur et les modalités de recouvrement pour perte ou dégradation de documents.

### Ruche des p'tits lou – Marchés de travaux

Le Conseil est informé des décisions prises par M. le Maire en vertu de sa délégation, suite à la réunion de la commission des marchés du 2 juillet, qui a examiné les offres reçues pour la construction de la cantine-garderie. Elles sont globalement inférieures aux estimatifs initiaux.

Lot	Entreprise retenue	Offre euros HT
Lot 1 : Terrassement-VRD-Espaces verts	EGCA	139 256,40
Lot 2 : Curage-Démolitions	DDTSL	43 783,50
Lot 3 : Démolition-Gros œuvre	GALLE	415 889,70
Lot 4 : Charpente-couverture acier	BOURDON FRERES	267 902,10
Lot 5 : Etanchéité	DAZY	37 307,86
Lot 6 : Ravalement de façades	SAS VINCENT	92 715,06
Lot 7 : Menuiseries extérieures aluminium	ROLLET	111 560,50
Lot 8 : Serrurerie-Métallerie	CURT PATRICK	62 776,10
Lot 9 : Menuiseries intérieures bois	LES MENUISERIES DE L'AIN	126 071,50
Lot 10 : Plâtrerie-Peinture	BONGLET	139 464,20
Lot 11 : Plafonds suspendus	MCP	48 340,40
Lot 12 : Carrelages-Faïences	CARRELAGE BERRY	66 757,60
Lot 13 : Sols souples linoléum	PEROTTO	20 434,65
Lot 14 : Chauffage-Ventilation-Plomberie	ARBAN CHAUFFAGE	259 223,00
Lot 15 : Électricité-Courants forts et faibles	SPIE	107 205,67
Lot 16 : Photovoltaïque	<i>Lot infructueux : nouvelle consultation à venir</i>	
Lot 17 : Équipements de cuisine	SAS BGP	44 900,00

Les procédures d'attribution des lots suivent leur cours auprès de la Préfecture.

### SIEA – Évolution des statuts et approbation du SDIRVE

M. le Maire expose que le SIEA propose une solution aux communes voulant s'équiper en bornes de recharge pour véhicules électriques. Il convient pour cela d'approuver les nouveaux statuts du SIEA intégrant ce service, de lui confier l'élaboration du Schéma Directeur des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques (SDIRVE) pour ouvrir droit au soutien d'Enedis, et de souscrire au groupement de commande prévoyant l'achat, l'installation, l'exploitation et la maintenance des infrastructures de recharge. Le Conseil adopte ces statuts, et son adhésion à la prestation.

### EPF – Rétrocession de terrain par anticipation

M. le Maire explique que le tènement qui accueillera le futur terrain de sport synthétique municipal appartient actuellement à l'Établissement public foncier, puisque la Commune n'en deviendra juridiquement propriétaire qu'à l'issue d'une période de portage foncier. Il est donc nécessaire d'acquérir par anticipation la portion nécessaire au projet comme proposé par l'EPF compte-tenu des annuités déjà réglées. A l'unanimité, le Conseil accepte cette rétrocession partielle anticipée sans impact financier sur l'opération.

## Centre culturel – Facturation de suppléments

Les états des lieux du Centre culturel, après location, occasionnent certaines situations de propreté insuffisante, eu égard aux consignes figurant dans les contrats. Par ailleurs et plus rarement, il peut être constaté, lors des états des lieux, des dégradations, y compris involontaires, nécessitant des réparations ou remplacements des équipements. Il est donc proposé d'une part s'agissant des situations de propreté non conformes aux consignes, de facturer un forfait de 150 euros aux locataires n'ayant effectué que partiellement le ménage exigé, et d'autre part s'agissant des réparations ou remplacement d'équipements, suite à dégradation, de garder la caution à titre conservatoire jusqu'à remboursement des réparations voire d'utiliser la caution pour régler le montant de réparation. Le Conseil valide à l'unanimité.

## Autres délibérations

Le Conseil, à l'unanimité sauf mention spécifique,

- Prend acte du projet de Mme Do Nascimento de céder son fonds artisanal à la société Karine Boyat, et le transfert de son droit au bail au futur occupant (local coiffure de l'Agora).
- Adopte la convention de renforcement du transformateur électrique du Pavillon. Cette opération n'engendre aucun coût à charge de la Commune.
- Accepte la rétrocession des voiries et réseaux divers du lotissement « Fauvettes 2 » à l'exception des espaces verts ni repris ni entretenus par la Commune.
- Admet des extinctions de créances à hauteur de 828,30 € à la demande du Trésor public (11 voix pour, 7 abstentions).
- Approuve l'échange de terrains avec M. NALLET en vue de créer un accès au parc municipal de la Genetière depuis la Traverse (cf conseil du 23 avril).
- Perçoit 379 € de GRDF au titre de l'occupation provisoire du domaine public pour travaux.

-----

M. le Maire dresse le bilan des manifestations du 14 juillet (inauguration de la Mairie et fête nationale). Il remercie les conseillers ayant œuvré à la bonne organisation de cette journée.

Repas du CCAS le 10 octobre

Prochain Conseil le 17 septembre

Séance levée à 22h40

La Secrétaire de séance,  
Sandrine PENE

Le Maire,  
Walter MARTIN